

Figure 12.9 : Main 22SA.

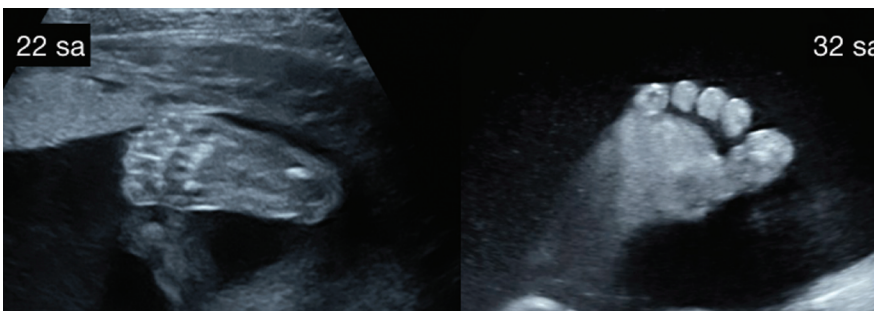


Figure 12.10 : Pied 22 et 32SA.

Nous insisterons sur la technique de la mesure de la diaphyse fémorale. Celle-ci doit être effectuée :

- avec un faisceau ultra-sonore abordant la cuisse soit en antérieur, soit en postérieur de façon perpendiculaire afin d'obtenir une diaphyse rectiligne (Figure 12.11) ; un abord latéral est à proscrire car aboutissant à une forme incurvée de la diaphyse et à des mesures erronées (Figure 12.12).
- le cône d'ombre induit par la diaphyse permettra d'en situer au mieux les extrémités (Figure 12.11).

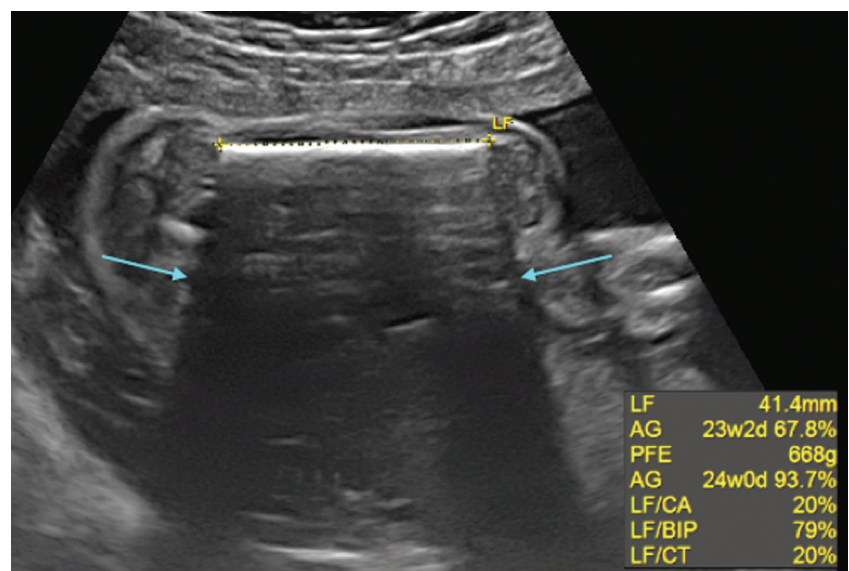


Figure 12.11 : Mesure du fémur (flèches : cône d'ombre).